

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit 541676:
Trademark :
- Rush Original (10 ml) - Rush Original (25 ml) - Jungle Juice (13 ml) - Bronx (13 ml)
- Amsterdam (13 ml) - Amsterdam chill (10 ml) - FuckMe (13 ml) - Funline (13 ml) - Girly Power (13 ml) - Extasy For Men (13 ml) - Booster (24 ml) - Jungle Juice Premium (24 ml) - Jungle Platinum (24 ml)- Rush Winter (13 ml) - Quick Silver Original (10 ml) - Quick Silver Original (13 ml) - Mini Poppers (10 ml) - Blue Lad original (10 ml) - 100% Propyl (13 ml) - Blue Lad original (25ml) - Ma Puce (10ml) - Red Skull (25ml)

UFI : **H95D-QJDC-510E-G4W2**

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<u>Utilisations identifiées pertinentes</u>	- Nettoyant pour cuir
<u>Usages déconseillés</u>	- Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. - Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. - Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles préconisées.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Laboratoire Élysées Cosmétiques / Funline
10 rue de la Paix
75002 Paris France
Téléphone : +33 (0)1 44 48 50 22
Site web <https://www.laboratoire-funline.com/fr/>

Sécurité Contact : +33 (0)1 44 48 50 22/+ 33 (0)6 82 88 82 29 sales@laboratoire-funline.com

Fabriquant

LABORATOIRE FUNLINE
CHEMIN DES HOURTOULANES (DERRIERE VALOCAT)
66380 pia
Tel : : +33 430 440 893

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France
- French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network.
Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex France Tel : + 33 3 83 85 21 92 Mail : bnpc(at)chru-nancy.fr (France) France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Muta. 2	Mutagenicité sur les cellules germinales - Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Isopropyl nitrite | propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H330	Mortel par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les fumées/les gaz/les brouillards/les vapeurs/les aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: utiliser Dioxyde de carbone (CO2)/oxydes de carbone (CO, CO2)/poudre sèche/Jet d'eau pulvérisée/poudre d'extinction pour l'extinction.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

matière vPvB. - Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
Isopropyl nitrite	n°CAS : 541-42-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 208-779-0 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120797375-39-XXXX	<= 80	Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Eye Dam. 1 - H318 Flam. Liq. 2 - H225 Muta. 2 - H341 Skin Corr. 1 - H314 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d'identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25-xxxx	<= 20	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. - Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. - en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Provoque une irritation cutanée.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u>	- Aucune information disponible.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Nettoyants d'entretien, autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)

VLE ppm (FR)	400 ppm
VLE mg/m ³ (FR)	980 mg/m ³

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection oculaire appropriée: Écran de protection du visage



- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

- Les crèmes ne peuvent remplacer un moyen de protection personnelle.

- Porter les gants de protection homologués



- EN ISO 374

- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

- Vêtement de protection



- DIN EN 14605

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	jaune clair	<u>Odeur</u>	âcre
Seuil olfactif	non déterminé		
pH	Non applicable Solvant apolaire		
Point de fusion	non déterminé		
Point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition	41 °C		
Point éclair	-20,8 °C		
Taux d'évaporation	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limite inférieure d'explosivité	non déterminé		
Limite supérieure d'explosivité	non déterminé		
Pression de la vapeur	non déterminé		
Densité de la vapeur	non déterminé		
Densité relative	non déterminé		
Densité	0,855 kg/l < V < 0,865 kg/l		
Solubilité (Eau)	La substance est insoluble dans l'eau.		
Solubilité (Ethanol)	complètement miscible		
Solubilité (Acétone)	complètement miscible		
Solubilité (Solvants organiques)	non déterminé		
Log KOW	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
Viscosité, cinématique	non déterminé		
Viscosité, dynamique	non déterminé		

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	100 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2 - Mortel par inhalation

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)

DL50 Orale (rat)	5840 mg/kg
CL50 Inhalation (rat)	> 10000 ppmV

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Corrosion cutanée, Catégorie 1 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- Corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Lésions oculaires graves - Catégorie 1

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Corrosif.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

	- Peut provoquer une allergie cutanée.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Isopropyl nitrite (541-42-4)	
CE50 48h crustacés	2,123 mg/l
CEr50 algues	4,85 mg/l < V < 15,79 mg/l
propane-2-ol, alcool isopropylique, isopropanol (67-63-0)	
CE50 48h crustacés	100 mg/l
CL50 96h poissons	100 mg/l
CEr50 algues	100 mg/l
CEr50 autres plantes aquatiques	100 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	non déterminé

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

- Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.
- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

Codes de déchets / désignations de déchets selon Règlement 2014/955/UE : 14 06 03* - autres solvants et mélanges de solvants

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR) : UN1992
Numéro ONU (RID) : Non applicable
Numéro ONU (ADN) : Non applicable
Numéro ONU (IMDG) : UN1992
Numéro ONU (IATA) : UN1992

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Isopropyl nitrite)
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG) : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Isopropyl nitrite)
Nom d'expédition des Nations unies (IATA) : LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Isopropyl nitrite)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 3
ADR Code de classification: FT1

Pictogrammes



Pictogrammes

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : I
Groupe d'emballage (IMDG) : I
Groupe d'emballage (IATA) : I

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR

ADR Code de classification: : FT1
ADR Dispositions particulières : 274
ADR Quantité limitée (LQ) : 0
Quantités exceptées ADR : E0
Instructions d'emballage ADR : P001
Dispositions spéciales d'emballage ADR :
Dispositions pour l'emballage en commun ADR : MP7 MP17
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : T14
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : TP2 TP27
Code-citerne ADR : L10CH
Dispositions spéciales citernes ADR : TU14 TU15 TE21
Véhicule pour le transport en citerne : FL
ADR catégorie de transport : 1
ADR code de restriction en tunnel : C/E
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR : CV13 CV28
Dispositions spéciales - Colis :
Dispositions spéciales - Vrac :
Dispositions spéciales - Exploitation : S2 S22
ADR Danger n° (code Kemler) : 336

IMDG

Dispositions particulières : 274
Quantité limitée (LQ) : 0
Quantités exceptées : E0
Instructions d'emballage : P001
Dispositions spéciales d'emballage :
Instruction(s) IBC :
Dispositions IBC :
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : T14
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : TP2 TP13 TP27
Codes EmS : F-E, S-D
Arrimage et manutention : Catégorie E
SW2
Séparation :
Propriétés et observations :

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:	E0
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:	Forbidden
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	Forbidden
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:	Forbidden
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	Forbidden
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:	361
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	30L
<u>Dispositions particulières</u>	:	A3
<u>Code ERG</u>	:	3HP

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV 100 %

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
2,01	23/04/2024		
2	10/04/2024		
1	20/07/2023		

Abréviations et acronymes

- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Facteur de bioconcentration (FBC)
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- IATA: International Air Transport Association
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Nettoyant pour cuir - Mélange isopropyle nitrite

- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
- Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
- Substance SVHC.
- Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Sources de données: Fournisseur
[Http://echa.europa.eu/](http://echa.europa.eu/)

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 2 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Muta. 2	Mutagenicité sur les cellules germinales - Catégorie 2
Skin Corr. 1	Corrosion cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Indications de stage professionnel - Indications détaillées: voir notice technique.

Conforme règlement (CE) n° 2020/878

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** **